

POUR le Québec



Programme électoral du Parti libéral du Québec

POUR
le Québec



MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

Le Québec a réalisé de grands progrès sur le plan économique depuis 2003. Aujourd'hui, nous sommes en position de force pour nous affirmer au sein des nations les plus prospères.

**L'économie, c'est
la grande force
historique du Parti
libéral du Québec.**

À travers les générations, notre formation politique a toujours su ouvrir de nouvelles voies d'avenir pour incarner l'ambition des Québécois et assurer le développement économique de notre nation.

Le Parti libéral du Québec est encore aujourd'hui celui qui propose d'ouvrir de nouveaux horizons et de nouveaux espaces pour assurer notre avenir économique.

Nous invitons les Québécois à s'unir pour relever un défi à la hauteur de nos aspirations : atteindre le plein emploi.

Nous invitons les Québécois à s'unir pour relever un défi à la hauteur de nos aspirations : atteindre le plein emploi.

Nous voulons que tous les Québécois puissent participer à l'élan économique du Québec et que chacun puisse réaliser ses ambitions.

Nous visons la création de 250 000 emplois au cours des cinq prochaines années. Pour ce faire, nous poursuivrons le déploiement du Plan Nord, qui permet de créer des emplois dans toutes les régions du Québec et de développer de nouvelles filières industrielles.

Nous mettrons à contribution tous les secteurs économiques et tous nos leviers de développement pour mener cette offensive majeure en faveur de l'emploi.

Et nous affirmerons notre leadership dans la promotion d'une économie durable, respectueuse de l'environnement.

Nous tisserons de nouveaux liens avec les pays émergents, tels la Chine, l'Inde et le Brésil, qui sont devenus les principaux moteurs de l'économie mondiale. Et nous renforcerons nos relations économiques avec l'Europe et nos voisins nord-américains.

Nous voulons que le talent québécois puisse s'exprimer aux quatre coins de la planète.

C'est en développant notre économie que nous pourrons réduire le poids de notre dette et investir dans les missions essentielles de l'État que sont la santé, l'éducation et la famille.

Le choix qui se présente aux Québécois est clair.

Au Parti libéral du Québec, nous faisons le choix de prioriser l'économie et l'emploi afin de nous donner les moyens d'investir dans nos services de santé et d'éducation et de léguer aux générations futures des finances publiques saines.

Les Québécois peuvent aussi choisir d'emprunter la voie tracée par nos adversaires.

Cette voie, c'est celle de la division et des référendums. C'est la voie du repli sur soi et des occasions manquées. Le Québec mérite mieux que cela.

Ensemble, bâtissons une société moderne, créatrice d'emplois, respectueuse de l'environnement et ouverte sur le monde, à la hauteur des ambitions et du talent des Québécois.



Jean Charest

01

POUR LE PLEIN EMPLOI

Notre bonne performance économique depuis 2003 nous a permis de réaliser collectivement des progrès remarquables au chapitre de l'emploi.

- ▶ Nous avons créé près de 400 000 emplois depuis 2003. Il n'y a jamais eu autant de Québécois au travail;
- ▶ À 7,8% en 2011, le taux de chômage du Québec est maintenant comparable à celui de l'Ontario et du Canada et est inférieur à celui des États-Unis, une première en plus de 30 ans;
- ▶ Dans les faits, le taux de chômage a été plus faible sous un gouvernement libéral en période de crise économique qu'un gouvernement péquiste en période de croissance;
- ▶ Nous avons récupéré 199% des emplois perdus durant la récession, alors que la proportion est de 141% en Ontario et que 54% aux États-Unis;
- ▶ Depuis 2003, le niveau de vie des Québécois a augmenté plus rapidement que celui de nos voisins des États-Unis et de l'Ontario;
- ▶ Le taux de pauvreté des familles au Québec est le plus bas au Canada.

Le Québec est aujourd'hui en position de force pour s'affirmer sur le plan économique. Nous avons un plan clair et ambitieux pour le Québec. Nous fixons l'objectif de créer 250 000 emplois au cours des cinq prochaines années et de baisser le taux de chômage à 6 % d'ici 2017. Nous atteindrons le plein emploi dès 2017.

De ce nombre, ce sont 50 000 emplois verts qui seront créés - donc 1 nouvel emploi sur 5. Ces emplois verts permettront ainsi de renforcer davantage la position du Québec en tant que leader nord-américain dans la lutte aux changements climatiques.

Cette cible traduit le projet de bâtir une société inclusive qui permet à chacun de réaliser ses ambitions et d'exprimer ses talents. Nous voulons que tous les Québécois qui le désirent puissent participer et contribuer à l'élan économique du Québec et au rayonnement de notre société.

Pour atteindre le plein emploi, nous devons unir nos efforts. Nous devons soutenir les entreprises québécoises puisqu'elles sont créatrices d'emplois et de richesse. Nous mettrons à contribution tous nos secteurs économiques et tous nos leviers de développement.

Pour des entreprises de calibre mondial

Depuis 2006, le gouvernement a lancé une offensive majeure en faveur de l'innovation et la recherche. En incluant les deux dernières Stratégies québécoises sur la recherche et l'innovation, plus de 2,3 G\$ auront été directement injectés par année pour un effort total du gouvernement du Québec de près de 11,5 G\$, ce qui comprend les crédits d'impôt et les budgets de base des ministères.

L'innovation demeure une priorité pour le parti libéral. Ainsi, nous renouvellerons la Stratégie québécoise sur la recherche et l'innovation à son échéance en 2013 et bâtirons sur le succès des projets mobilisateurs qui ont entraîné une grande collaboration entre les chercheurs et les entreprises d'ici pour qu'ils travaillent ensemble sur le développement de produits innovants commercialisables. Les projets que nous appuierons seront liés à des thématiques d'excellence spécifiques, tels que les technologies vertes, les sciences de la vie, l'aérospatiale et les technologies de l'information et des communications (TIC).

Pour un secteur manufacturier moderne

Une attention particulière doit être apportée au secteur manufacturier, qui doit composer avec la vive concurrence des pays émergents, la relance économique timide aux États-Unis et en Europe et avec un dollar canadien qui se transige à parité avec la devise américaine. Pour accélérer l'adaptation de notre secteur manufacturier à ces nouvelles réalités, soutenir la création d'emplois et conquérir les nouveaux marchés en forte croissance, nous adopterons un nouveau Plan manufacturier.

Ce plan d'action appuiera les efforts de nos entreprises dans trois domaines spécifiques: l'innovation et la commercialisation de nouveaux produits, de nouveaux procédés ainsi que le développement de nouveaux marchés à l'exportation.

Pour des entreprises fortes au Québec

Nous créerons le «*Fonds Ambition Québec*», un Fonds de capital de risque dédié au financement d'acquisitions stratégiques par nos entreprises qui poursuivent un plan de croissance à l'étranger.

Ce nouveau Fonds bénéficiera d'une capitalisation d'un milliard de dollars provenant, à parts égales, du gouvernement du Québec et d'Investissement Québec, et sera sous la gestion de la Société d'État. Les sociétés d'investis-

sement en capital privé et les fonds de travailleurs seront invités à contribuer au fonds. Le Fonds visera notamment les secteurs d'excellences québécois, tels que les secteurs des ressources naturelles, de l'aérospatiale, des technologies de l'information et des communications.

Pour favoriser la croissance des entreprises au Québec, les lois qui régissent nos sièges sociaux doivent être compétitives. Un gouvernement libéral adoptera des mesures qui permettront aux entreprises québécoises d'évaluer une proposition d'achat et de pouvoir la refuser, ce qui n'est pas le cas actuellement. À l'instar de plusieurs États américains qui reconnaissent un éventail de défenses légales contre les offres d'achat hostiles, nous leur donnerons les moyens de prendre les meilleures décisions.

Pour favoriser le transfert d'entreprises familiales

Alors que le Québec s'apprête à vivre une période intense de transmission de l'actionnariat dû au vieillissement de la population, un prochain gouvernement libéral permettra aux propriétaires de PME québécoises qui souhaitent vendre leur entreprise à un membre de leur famille de bénéficier de l'exonération fiscale d'impôts des gains en capital de 750 000 \$ qui est normalement applicable lors de la vente à un tiers. Afin d'assurer le succès et la continuité intergénérationnelle des PME québécoises, ce bénéfice fiscal sera lié à un plan de relève formel de l'entreprise.

Reconnaissant la prise de valeur de plus en plus importante des exploitations agricoles, le gouvernement libéral fera passer de 750 000 \$ à un million de dollars l'exonération fiscale d'impôt sur les gains en capital lors d'un transfert familial d'une entreprise agricole québécoise.

Pour créer de la richesse au Québec par l'attraction d'investissements étrangers

Le Québec possède des avantages concurrentiels de taille pour attirer sur son territoire des investissements étrangers. Investissement Québec a le mandat de la prospection des investissements étrangers et s'appuie sur un réseau de 11 bureaux à l'étranger pour faire connaître les atouts du Québec. Afin d'attirer davantage d'investissements ici, nous orchestrerons une offensive structurée et agressive sur les marchés émergents en forte croissance.

À cette fin, nous augmenterons le nombre de spécialistes d'Investissement Québec dans les délégations du Québec à l'étranger dans les villes de Beijing, Shanghai, Moscou, Rio, Mumbai, Londres et Paris. Ces nouveaux effectifs auront pour mission d'accroître le démarchage auprès d'investisseurs potentiels et seront spécialisés dans les secteurs d'activité liés au Plan Nord et aux secteurs d'excellence du Québec.

Pour ouvrir de nouveaux horizons à l'exportation

De plus, grâce au leadership de notre premier ministre, le Canada et l'Union européenne négocient présentement un Accord économique et commercial global. Nous organiserons un forum dans l'année suivant la conclusion de l'Accord afin de déterminer les priorités et les actions nécessaires à une offensive globale avec des initiatives ciblées sur les divers marchés européens. L'objectif est clair: nos entreprises doivent saisir les occasions d'affaires qui découleront de cet accord.

Avec l'Accord de commerce et de coopération avec l'Ontario, les négociations en cours avec l'Inde pour une entente de libre-échange, la signature prochaine de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne ainsi que la mise en place d'une offensive structurée dans les pays du BRIC, le Québec est en bonne position pour s'affirmer sur la scène économique mondiale.

En novembre dernier, le premier ministre a lancé Export Québec, pour propulser nos entreprises vers de nouveaux marchés et générer des retombées au Québec. Les spécialistes à l'exportation qui y travaillent ont pour mission d'aider les entreprises québécoises à développer, à consolider et à diversifier leurs marchés hors Québec. Avec Export Québec, nous effectuerons une offensive sur les marchés à forte croissance économique afin d'y positionner avantageusement nos entreprises et ainsi, faire rayonner la créativité et le talent des Québécois à l'international.

02

POUR LA PARTICIPATION DE TOUS NOS TALENTS

L'économie est de plus en plus axée sur le savoir et les compétences.

Pour occuper les emplois de demain, nous devons mettre l'accent sur la formation afin de permettre à tous les Québécois de répondre aux exigences du marché du travail.

Face au vieillissement de la population, nous devons mettre toutes nos énergies pour inciter un maximum de Québécois à intégrer, à réintégrer ou à demeurer en emploi. Accroître la participation sur le marché du travail est un élément fondamental pour la prospérité du Québec.

Nous voulons que tous les Québécois puissent participer à l'élan économique du Québec.

Selon une étude d'Emploi Québec¹, le tiers des emplois qui seront créés d'ici 2020 exigeront une formation professionnelle (secondaire) ou technique (collégiale). Et près de 40% des nouveaux emplois exigeront une formation universitaire.

Le défi des prochaines années consistera à assurer une meilleure adéquation entre la formation et les exigences du marché du travail afin d'éviter une pénurie de main-d'œuvre spécialisée qui freinerait l'élan économique du Québec. C'est un défi majeur.

Emploi Québec ne prévoit pas de pénurie généralisée de main-d'œuvre d'ici 2020. Cependant, des professions, des secteurs et des régions pourraient souffrir davantage que d'autres d'un manque de main-d'œuvre qualifiée. Nous devons agir dès maintenant pour éviter de faire face à des pénuries sectorielles ou régionales.

¹ Emploi Québec, Le marché du travail au Québec, Perspective à long terme 2011-2020, septembre 2011.

Pour le développement du Nord et de nos régions

Nous devons adapter la formation aux besoins des régions et du Plan Nord afin de répondre plus rapidement et plus adéquatement aux besoins des travailleurs et des entreprises. Cela est nécessaire pour accroître la croissance économique et maintenir les services à la population.

Un gouvernement libéral mettra en place des programmes de formation à distance basée sur les besoins du Plan Nord et de toutes les régions du Québec. Une enveloppe de 50 millions de dollars sur 5 ans y sera consacrée. Nous avons besoin plus que jamais que la formation des travailleurs corresponde aux besoins du marché du travail.

Pour l'insertion en emploi des jeunes

Afin d'aider les jeunes prestataires de moins de 21 ans et aptes au travail à quitter l'aide sociale, il leur sera offert systématiquement un parcours de retour en emploi, alors que le parcours actuel est sur une base volontaire. En plus d'une intervention rapide auprès des jeunes, le Programme prévoit un accompagnement soutenu personnalisé, de sorte que les jeunes puissent atteindre les objectifs prévus dans leur plan d'insertion en emploi.

En contrepartie de l'engagement du jeune à se mobiliser dans une démarche active, il aura accès à un incitatif finan-

cier de 120 \$ par mois s'ajoutant aux montants prévus par le programme d'aide sociale. Toutefois, le jeune qui ne souhaite pas être actif dans une démarche vers l'emploi se fera couper son soutien mensuel de 120 \$.

Pour encourager la participation au marché du travail des personnes seules

Dans le but d'encourager la participation au marché du travail des personnes seules, un prochain gouvernement libéral bonifiera également la prime au travail maximale par année.

Nous augmenterons le nombre de personnes seules ayant accès à la Prime au travail par l'élargissement du seuil d'admissibilité. Ainsi, près de 30 000 personnes seules de plus pourront profiter de cet incitatif au travail et augmenter leur revenu disponible.

Pour favoriser le maintien en emploi des travailleurs expérimentés

Nous offrirons des leviers supplémentaires pour motiver et aider les travailleurs expérimentés à prolonger leur vie active, et soutenir les entreprises dans l'embauche de travailleurs âgés.

Nous abaisserons à 62 ans l'âge d'admissibilité au crédit d'impôt allant jusqu'à 1 500 \$ pour les travailleurs expérimentés. Ainsi, c'est 100 000 personnes de plus qui pourront en bénéficier.

De plus, nous adopterons une stratégie globale visant à maintenir les travailleurs expérimentés en emploi. Dotée d'une enveloppe globale de 426 millions de dollars sur 3 ans, la stratégie s'articulera autour de deux mesures principales, soit :

- ▶ Une réduction de la taxe sur la masse salariale allant jusqu'à 1 000 \$ pour les entreprises qui emploient des personnes de 65 ans et plus;
- ▶ De nouveaux soutiens salariaux pour l'embauche et l'intégration en emploi des travailleurs expérimentés de 55 ans et plus.

Finalement, dès la première année du prochain mandat, le premier ministre convoquera tous les partenaires du marché du travail à une conférence nationale sur l'organisation du travail afin de mieux adapter le marché de l'emploi aux réalités des travailleurs expérimentés.

Pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail

Afin d'accélérer l'intégration économique des nouveaux arrivants, nous mettrons en place de nombreuses mesures qui agiront sur plusieurs fronts, et ce, dès la sélection des immigrants.

Nous réviserons la grille de sélection des immigrants en temps réel : elle sera automatiquement ajustée lorsqu'Emploi-Québec modifiera annuellement ses perspectives d'emplois, ce qui nous permettra de sélectionner plus facilement des immigrants aptes à travailler dans des domaines qui ont un besoin de main-d'œuvre à court terme.

La grille de sélection des immigrants sera également révisée afin d'accorder davantage de points au demandeur qui détient une offre d'emploi validée. Des points supplémentaires seront accordés dans le cas d'offres d'emplois en région.

Nous livrerons *l'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec* automatiquement lors de l'obtention du Certificat de sélection du Québec afin que les nouveaux arrivants puissent se mettre plus rapidement en recherche d'emploi avant même leur arrivée.

Nous intensifierons nos discussions avec le gouvernement fédéral afin de faciliter l'obtention de visas étudiants aux personnes qui s'inscrivent dans les écoles de métiers du Québec où les besoins en main-d'œuvre sont importants.

Les étudiants qui auront fait leurs études dans ces programmes auront accès au *Programme de l'expérience québécoise*, qui facilite l'obtention d'un certificat de sélection pour les immigrants ayant complété leur formation au Québec.

Nous ferons la promotion, auprès des entreprises et des employeurs, des programmes de soutien et d'accompagnement des entreprises en ce qui touche à la gestion de la diversité et à la francisation des immigrants en milieu de travail.

Nous augmenterons le nombre de missions de recrutement à l'étranger, soit les Journées Québec, et diversifierons les destinations.

Pour des CPE Entreprises

Nous ferons davantage pour accélérer le retour au travail des parents de jeunes enfants, par une mesure de conciliation travail-famille. Ainsi, nous appuierons les entreprises qui veulent créer des places en CPE en milieu de travail. Ces places s'ajouteront aux 15 000 déjà en développement dans le réseau des CPE du Québec. Le gouvernement accordera à ces entreprises un crédit d'impôt équivalent à 50 % des coûts récurrents d'exploitation du service de garde. Les coûts d'immobilisation seront assumés par les entreprises.

03

POUR L'EXPLOITATION DE NOS RESSOURCES NATURELLES

Le Québec regorge de ressources naturelles qui représentent l'un de nos principaux leviers de création d'emplois et de développement économique.

Dans le contexte économique mondial actuel, le Québec a tout avantage à mettre en valeur ses richesses naturelles au bénéfice des générations présentes et futures. L'évolution de l'économie mondiale stimulera la demande pour les matières premières et l'énergie ainsi que pour les produits agricoles et bio alimentaires pour des années à venir. Le Québec a tous les atouts nécessaires pour bénéficier de cette forte demande mondiale qui a pour effet de raffermir les prix des matières premières et des produits agricoles.

Nous poursuivrons la mise en valeur de nos ressources dans le cadre d'un développement économique durable au bénéfice de toutes les régions du Québec.

Pour protéger le Nord

Dès 2008, nous nous sommes engagés à consacrer, d'ici 2035, 50% de la superficie du territoire du Plan Nord, soit plus de 600 000 km², à la protection de l'environnement, à la sauvegarde de la biodiversité, à la mise en valeur du patrimoine naturel et à divers types de développement qui ne font pas appel à des activités industrielles. Nous avons par ailleurs pris l'engagement de créer 20% du territoire en aires protégées d'ici 2020, atteignant ainsi l'objectif de la Conférence internationale de Nagoya pour tout le territoire du Québec.

C'est par un texte législatif que nous respecterons notre engagement. Le projet de loi 65 sera redéposé dans les meilleurs délais suivant l'élection et nous clarifierons les articles qui ont pu porter à confusion lors de son dépôt initial.

Pour investir dans le Plan Nord

Le Plan Nord est un modèle de développement durable qui permettra de mettre en valeur nos ressources naturelles dans le respect de l'environnement et des écosystèmes et au bénéfice de l'ensemble des Québécois.

Le Plan Nord se déploiera sur une période de 25 ans. Il entraînera des investissements de plus de 80 milliards de dollars durant cette période et permettra de créer et maintenir en moyenne 20 000 emplois chaque année pendant 25 ans.

Le Plan Nord met en valeur nos ressources énergétiques, minières et forestières et nous permet ainsi de répondre à la demande mondiale pour les ressources naturelles.

Pour accroître les retombées économiques du Plan Nord et de l'ensemble des ressources naturelles exploitées, le gouvernement a :

- ▶ majoré les redevances exigées des sociétés minières, qui sont aujourd'hui de 28 % supérieures à la moyenne canadienne;
- ▶ doté Investissement Québec d'une enveloppe d'un milliard 200 millions de dollars pour la prise de participations dans les projets à venir;
- ▶ exigé une contribution financière de l'industrie minière au développement des infrastructures nordiques.

En plus d'investir dans le Plan Nord par nos outils collectifs, nous permettrons aux Québécois d'investir directement dans les projets du Plan Nord en créant « Épargne Plan Nord ».

Nous introduirons un *crédit d'impôt lié au développement du Plan Nord* allant jusqu'à 500 \$ pour un investissement annuel maximal de 5 000\$ dans des produits financiers élaborés par les Fonds des travailleurs et Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD). Ces produits financiers seront principalement constitués d'un portefeuille d'entreprises impliquées dans le déploiement du Plan Nord.

Pour un réseau universitaire du Plan Nord

L'un des principaux axes du Plan Nord consiste à relever le défi de la formation de la main-d'œuvre. La disponibilité d'une formation de niveau universitaire de haut calibre à travers le territoire du Plan Nord signifie des coûts d'études moindres pour les résidents du Nord qui n'auront pas à se délocaliser pour poursuivre leurs études.

Pour y arriver, nous investirons pour mettre sur pied un Réseau universitaire du Plan Nord qui rassemblera les universités québécoises afin que les résidents du Nord aient accès à une formation universitaire de qualité et que les facultés présentes dans le Sud livrent une formation qui prenne en compte les particularités du Nord. Les membres de ce réseau seront également mobilisés pour accélérer la planification écologique par le biais des chaires de recherche.

Pour une industrie forestière durable et innovante

Dans le cadre du budget 2012-2013, notre gouvernement a annoncé une contribution de plus de 500 millions de dollars au cours de chacune des cinq prochaines années afin de soutenir les travaux sylvicoles et la gestion de la forêt, ce qui équivaut à plus de 2,5 milliards de dollars entre 2012 et 2017. Grâce à des investissements annuels de 200 M\$ dans les travaux sylvicoles, 10 000 emplois seront soutenus et permettront un approvisionnement à long terme des entreprises forestières. Une première dans l'histoire du Québec qui permettra d'aménager la forêt de façon intégrée, en répondant aux besoins de l'industrie forestière et des multiples utilisateurs du territoire.

Nous avons également annoncé le Fonds Valorisation Bois (170 M\$ sur 5 ans) pour les projets à haute valeur ajoutée, 30 M\$ additionnels sur cinq ans afin de favoriser l'utilisation du bois dans la construction et 3 M\$ pour supporter les exportations de produits forestiers. Mentionnons également des investissements de plus de 9 millions pour améliorer l'aménagement des forêts feuillues qui représente un réel défi ayant un impact significatif sur les industriels de ce secteur.

Grâce à la *Stratégie de transformation de l'industrie des produits forestiers*, nous investirons plus de 268 M\$ d'ici 2017 afin de développer une industrie forestière moderne, diversifiée, innovante et adaptée à l'évolution des marchés. Nous miserons sur la création

de valeur ajoutée pour les produits du bois en encourageant le secteur de la construction verte, la filière de la chimie verte et l'utilisation de la biomasse forestière afin de produire de l'énergie verte.

Nous continuerons également de soutenir les secteurs traditionnels du sciage et des pâtes et papiers afin d'améliorer la compétitivité de nos entreprises.

De plus, nous mettrons en place le nouveau régime forestier qui amène un changement majeur dans la gestion des forêts au Québec. Il s'agit d'une nouvelle gouvernance qui accroît la participation des communautés, définit un aménagement respectueux de l'environnement, élargit l'accès du bois à un grand nombre d'entreprises.

Pour appuyer la transformation alimentaire

Notre gouvernement encourage financièrement depuis plusieurs années des efforts de promotion et de mise en valeur de nos produits bioalimentaires sur les marchés québécois et ailleurs dans le monde. Cela donne des résultats probants, mais nous croyons que nous devons accentuer cette offensive. Nous allons investir des sommes additionnelles afin de mettre de l'avant et promouvoir les avantages concurrentiels de cette industrie bioalimentaire, un secteur névralgique de toutes les régions du Québec.

04

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOS RÉGIONS, DE NOTRE MÉTROPOLE ET DE NOTRE CAPITALE-NATIONALE

Notre gouvernement a grandement contribué au développement économique et à la création d'emplois en région.

Pour atteindre le plein emploi, nous aurons recours à tous nos principaux leviers de développement économique pour stimuler l'activité économique en région. Ainsi, en plus du développement d'un secteur manufacturier innovant et de la mise en valeur de nos ressources naturelles, qui bénéficient à l'ensemble des régions, nous développerons nos industries touristiques et culturelles en plus d'apporter une attention particulière à notre capitale nationale et à notre métropole.

Pour une capitale nationale sous le sceau de l'excellence et de l'action

La région de la Capitale-Nationale, c'est la région de toutes les ambitions. C'est un des plus bas taux de chômage au pays et l'une des croissances économiques les plus soutenues. C'est l'explosion des activités de recherche et d'innovation, de la culture, l'effervescence du sport et une destination touristique et événementielle de calibre internationale. Québec est un modèle de développement dont il faut s'inspirer.

D'importants projets ont vu le jour dans la région sous un gouvernement libéral. Nous avons appuyé des projets d'investissement dont l'importance est sans précédent, comme l'agrandissement du Centre de foires et du Centre des congrès, la modernisation de l'Aéroport international Jean-Lesage, le Super PEPS et le nouveau pavillon du Musée national des beaux-arts, en plus des investissements importants que nous avons faits pour célébrer le 400^e de Québec.

Nous nous engageons à poursuivre sur cette lancée et à réaliser des infrastructures qui accroîtront le rayonnement international de la capitale nationale. Un gouvernement libéral appuiera la construction du nouvel amphithéâtre multifonctionnel, le Théâtre Le Diamant, la restauration des Nouvelles-Casernes et la phase III de la promenade Samuel-De Champlain. La capitale nationale pourra compter sur un investissement de plus de 330 M\$ pour ces projets.

Afin de poursuivre ce partenariat fructueux avec la région :

- ▶ Nous mettrons de l'avant le projet de la phase IV de la promenade Samuel-De Champlain en lançant les travaux au cours du prochain mandat. Cette phase longera le littoral entre le secteur D'Estimauville et la chute Montmorency.
- ▶ Nous voulons également inciter la population à prendre part au dynamisme de la région de Québec en s'adonnant à des activités physiques, communautaires, culturelles et de loisir de grande qualité, pour une vie active dans une région en action. Nous participerons donc à développer des infrastructures de proximité de la région de la Capitale-Nationale au bénéfice de la qualité de vie des familles. Nous allouerons également du financement pour soutenir le projet de réalisation d'un anneau de glace couvert à Québec.

Nous sommes fiers d'être des partenaires de la capitale nationale. Grâce à ces engagements, nous voulons qu'elle puisse continuer de briller de tous ses feux sous le sceau de l'excellence, de la performance et de l'action.

Pour Montréal, métropole nord-américaine d'avenir

La métropole est le moteur économique du Québec et jamais un gouvernement n'aura autant investi en santé, avec notamment les projets du CHUM et du CUSM, en culture, avec entre autres la Maison de l'OSM et le Quartier des spectacles, en éducation, en transport en commun, en infrastructures et en développement économique afin de l'appuyer pour offrir de meilleurs services aux citoyens et contribuer à son rayonnement international.

La région de Montréal bénéficiera grandement de la réalisation du programme électoral du Parti libéral du Québec, qu'il s'agisse des mesures pour développer le secteur manufacturier, pour faire rayonner notre culture et notre créativité, pour bâtir une industrie touristique de calibre international ou pour compléter la réfection de nos infrastructures routières et de santé.

Notre programme prévoit également des mesures spécifiques pour la région de Montréal, notamment pour souligner le 375^e anniversaire de la fondation de Montréal qui coïncident avec le 50^e anniversaire de l'Exposition universelle et du 150^e de la Confédération canadienne.

Ainsi, 125 millions de dollars sont prévus au dernier budget pour appuyer des investissements de réfection et de rénovation au Biodôme, au Jardin botanique et à l'Insectarium, ainsi qu'au Parc Jean-Drapeau, à l'Oratoire Saint-Joseph et au Musée des beaux-arts de Montréal. Nous investirons 55 millions supplémentaires notamment pour accompagner la ville dans l'organisation des festivités de cet événement qui sera un incontournable en 2017 ainsi que pour mettre en valeur des sites historiques.

Pour Montréal, ville verte

Pour rehausser la qualité de vie des résidents de Montréal et améliorer l'expérience touristique des visiteurs, nous poursuivons également nos investissements massifs en transport en commun. Le nombre de kilomètres de voies locales réservées aux véhicules de transport en commun (autobus, taxis et voitures de covoiturage) sur l'île de Montréal passera de 180 km à 480 km. De plus, nous investirons 325 millions de dollars supplémentaires pour rénover les stations de métro de la Métropole, symbole de l'Exposition universelle de 1967.

Afin de lutter contre la congestion routière et l'émission de gaz à effet de serre, nous poursuivons le développement des stationnements incitatifs favorisant l'utilisation du transport en commun, notamment dans la grande région de Montréal. La disponibilité d'un stationnement incitatif est à la base de la décision d'opter pour le transport en commun chez les personnes vivant en banlieue.

D'autre part, nous poursuivons l'électrification du système de transport de passagers en soutenant financière-

ment les propriétaires de taxi qui souhaiteront acquérir un véhicule électrique ou hybride, en remboursant la différence du prix d'achat existant entre un véhicule électrique ou hybride et un véhicule à essence de catégorie comparable. Ces taxis plus verts contribueront à l'image de marque de la ville de Montréal et à la promotion du leadership qu'exerce le Québec en matière de mobilité durable.

Pour un développement touristique des régions du Québec

L'industrie touristique génère actuellement 11 milliards de dollars de recettes touristiques et 416 000 emplois y sont associés dans près de 30 000 entreprises. Compte tenu de la croissance du tourisme mondial, le Québec peut accroître ses parts de marché et créer davantage de richesse et ce, dans toutes les régions du Québec.

Le prochain gouvernement libéral s'engage à appuyer le développement d'attraits touristiques en s'assurant de la mise en œuvre de la division Investissement Québec - Tourisme qui a pour tâche d'allouer aux PME de l'industrie touristique les 85 millions de dollars consentis par le Budget 2012-2013. Cette dernière octroiera des prêts et garanties de prêt, pouvant aller jusqu'à 2 millions de dollars, qui serviront à financer le fonds de roulement ainsi que tout besoin d'équipements et d'immobilisations de ces entrepreneurs. Une majorité des projets retenus proviendra des régions situées à l'extérieur de Montréal et Québec.

D'autre part, le Parti Libéral du Québec mettra l'industrie touristique au cœur du développement économique des régions du Québec et cela se fera notamment en donnant aux hôteliers, opérant en dehors des régions métropolitaines de recensement de Montréal et Québec, les leviers financiers dont ils ont besoin pour moderniser et rehausser la qualité de l'accueil des touristes.

Pour que la de la promotion culture soit un levier de développement économique des régions

Notre gouvernement adoptera plusieurs mesures afin d'accroître la diffusion de notre culture sur l'ensemble du territoire québécois.

En 2011, nous avons célébré le 50^e anniversaire de la création du Ministère des Affaires culturelles. Plus d'un demi-siècle après cette initiative du gouvernement libéral de Jean Lesage, la culture et les communications représentent 4,1 % du PIB, soit 10 milliards de dollars. La culture, c'est plus de 130 000 emplois.

Le cinéma québécois jouit d'une réputation enviable dans nos salles de cinéma et sur la scène internationale. Dans cette optique, nous créerons un programme d'aide aux distributeurs de films québécois afin d'assurer une place de choix au cinéma d'ici sur tous les écrans en région, et ainsi donner à tous les Québécois et Québécoises davantage accès à nos productions cinématographiques.

Nous bonifierons l'enveloppe dédiée aux diffuseurs pluridisciplinaires de plusieurs millions de dollars. Cette nouvelle aide financière permettra à ces organismes présents partout au Québec d'inclure dans leur programmation une proportion plus grande de spectacles de compagnies québécoises dans les domaines de la chanson, du théâtre, de la danse, et de la musique.

Enfin, dans un contexte d'évolution des médias et des technologies de l'information, nous créerons, sous forme de projet pilote, un réseau média web où l'information locale et régionale sera produite par les médias communautaires existants. Cette plateforme d'information, qui sera gérée par Télé-Québec, créera des liens entre toutes les régions du Québec, tout en répondant à des critères journalistiques reconnus, soit l'indépendance et l'éthique journalistique. Cette mesure permettra une meilleure diffusion de l'information régionale.

05

POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOS FAMILLES

Grâce aux politiques familiales de notre gouvernement, le Québec est devenu un endroit privilégié pour fonder une famille.

Nous avons instauré le régime d'assurance parentale et réintroduit les allocations familiales. Nous avons développé le réseau des CPE et bonifié le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde permettant de réduire tout écart entre les services de garde à 7 \$ et les services de garde non subventionnés. Nous nous sommes engagés à investir dans le développement de places de service de garde en entreprise, une mesure de conciliation travail-famille qui permet aux parents de jeunes enfants de réintégrer le marché du travail plus rapidement. Nous avons également grandement amélioré les services et la fiscalité en faveur des aînés.

Pour assurer la pérennité de la qualité des services de garde

Un gouvernement libéral assurera la pérennité des services de garde en CPE en indexant aux taux d'inflation la contribution quotidienne des parents au cours du prochain mandat, soit pendant les 5 prochaines années. Nous dédierons les sommes additionnelles perçues au réseau pour en assurer la qualité des services.

Pour valoriser le rôle des proches aidants

Afin de permettre à nos aînés de vivre plus longtemps chez eux, et dans leur communauté, les aidants naturels pourront dorénavant bénéficier d'un soutien financier plus important avec la majoration du crédit d'impôt remboursable auquel ils ont droit chaque année.

Pour favoriser l'acquisition de propriétés intergénérationnelles

Dans le contexte démographique actuel, nous décidons d'investir pour assurer aux aînés des milieux de vie sains, sécuritaires et abordables, dans leur communauté. Demeurer chez eux le plus longtemps possible, dans le même habitat ou dans leur communauté, constitue le premier choix pour la majorité de nos aînés.

Nous faisons donc le choix de soutenir les familles qui font l'acquisition d'une maison intergénérationnelle ou qui rénovent une propriété afin de la transformer en maison intergénérationnelle.

06

POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE

L'éducation est la clef de notre prospérité future. Depuis 2003, notre gouvernement a agi sur plusieurs fronts pour favoriser la réussite scolaire.

Nous avons mis en œuvre un ambitieux plan sur la persévérance scolaire, investi des sommes considérables dans les ressources spécialisées, réduit le nombre d'étudiants par classe, réintroduit le bulletin chiffré et unique, renforcé l'enseignement de l'anglais langue seconde, ajouté une heure d'enseignement au primaire et lancé un vaste plan de réfection de nos infrastructures scolaires. Nous avons également adopté un plan de redressement du financement des universités.

Pour tout avoir en main à la rentrée scolaire

Parce que la réussite scolaire débute d'abord avec un sac d'école contenant tout le matériel nécessaire, les parents d'élèves qui fréquentent une école primaire publique pourront compter, dès la rentrée de 2013, sur une aide financière de 100 \$ par enfant, non imposable, pour l'achat d'articles scolaires. L'objectif que nous poursuivons est de s'assurer que tous les enfants inscrits dans les écoles primaires du réseau public aient accès aux ressources matérielles nécessaires à leur réussite en plus d'apporter une aide financière supplémentaire aux familles.

Pour soutenir les programmes d'aide aux devoirs

Après avoir créé le tout premier programme d'Aide aux devoirs, nous le bonifierons en doublant son financement afin de permettre le développement de programmes plus flexibles et plus compatibles avec les horaires de travail des parents. Le programme bonifié offrira également un accès accru et un nouveau service de soutien en périodes d'examen.

Pour promouvoir l'entrepreneuriat au secondaire

L'offre du cours *Sensibilisation à l'entrepreneuriat* sera étendue à tous les élèves de 4^e et 5^e secondaire. Le Québec est reconnu pour sa fibre entrepreneuriale. Pour développer une culture entrepreneuriale au sein des jeunes, nous rendrons disponible dans toutes les écoles du Québec le cours *Sensibilisation à l'entrepreneuriat* à l'intention des élèves inscrits en 4^e ou 5^e secondaire. Dans le cadre de ce cours, les élèves pourront rencontrer des entrepreneurs afin de mieux saisir l'ampleur des défis que doit relever un entrepreneur et aussi pour partager leur passion.

Pour encourager l'engagement communautaire

La société québécoise s'est enrichie à de multiples égards grâce aux valeurs de justice sociale, d'entraide et de la solidarité qui nous animent collectivement. Il est important de s'assurer que ces valeurs se perpétuent. Nous ajouterons 10 heures d'engagement communautaire bénévole nécessaires à la réussite du cours « Monde contemporain » de 5^e secondaire.

Par les activités de bénévolat, les jeunes développeront le sens de l'engagement communautaire et de l'entraide, des valeurs fondamentales de notre société.

Pour l'excellence de nos universités et de nos diplômes

Pour l'avenir du Québec, nos universités doivent offrir un enseignement à la hauteur des plus hauts standards. Le Parti libéral du Québec ira de l'avant avec son plan d'investissement dans la qualité des universités québécoises adopté en 2011. Ce plan prévoit des investissements qui atteindront plus d'un milliard de dollars en 2018-2019.

Au terme du redressement des frais de scolarité, les étudiants assumeront 17 % du financement universitaire comparativement à 83 % pour l'ensemble des contribuables.

Notre plan permet d'accroître l'accessibilité aux études :

- ▶ Le seuil de revenu familial exempt de contribution parentale dans le calcul des bourses d'études passera de 30 000 \$ à 45 000 \$.
- ▶ Plus de 50 % des étudiants universitaires à temps complet pourront bénéficier de l'aide financière aux études.
- ▶ 67 000 étudiants universitaires auront des bourses équivalentes ou supplémentaires à la hausse des droits de scolarité.

Nous avons étalé l'augmentation des droits de scolarité sur une période de 7 ans plutôt que 5 ans. L'augmentation annuelle des droits de scolarité passe ainsi de 325 \$ à 254 \$ par année.

L'aide financière équivaut aux droits de scolarité et aux coûts du matériel scolaire pour tous les étudiants provenant d'une famille ayant un revenu inférieur à 100 000 \$. Un mécanisme de remboursement de la dette d'études proportionnel au revenu (RPR) sera en vigueur en septembre 2013.

07

POUR L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

Depuis 2003, notre gouvernement a grandement amélioré les services de santé en injectant des sommes supplémentaires de plus de 11 milliards de dollars dans le réseau de la santé.

Le nombre d'admissions en médecine a presque doublé. Deux nouveaux campus de formation en médecine ont été ouverts.

Les sommes investies dans le maintien et le développement des infrastructures de santé ont considérablement augmenté. Des travaux de construction majeurs sont en cours au CHUM, au CUSM, au CHU Sainte-Justine et à l'Hôtel-Dieu à Québec.

De réels progrès ont été enregistrés. Globalement, le nombre de personnes en attente d'une chirurgie a diminué de près de 50 %. Pour la chirurgie cardiaque, la diminution du nombre de personnes en attente est de 31 %. Alors que 26 % des patients étaient en attente depuis plus de 6 mois pour une opération à la cataracte, ils sont aujourd'hui moins de 4 %. Finalement, plus de 99 % des gens atteints d'un cancer reçoivent leur traitement de radio-oncologie en moins de 4 semaines, et plus personne ne doit aller se faire soigner de l'autre côté de la frontière.

Notre gouvernement a augmenté de façon marquée la performance et l'efficacité du système de santé. Toutefois, des phénomènes comme le vieillissement de la population et l'augmentation des naissances continuent de créer une pression très forte sur notre réseau. Nous poursuivrons nos efforts pour améliorer l'accès aux services.

Pour des soins dentaires aux adolescents

Afin de renforcer les saines habitudes de vie chez les jeunes et de mieux soutenir les familles, nous ferons passer de 10 à 16 ans l'admissibilité à la couverture par la *Régie de l'assurance maladie du Québec* (RAMQ) des soins de santé buccaux dentaire. Cette mesure vise à améliorer la santé buccale et dentaire chez les jeunes adolescents, ce qui aura également un impact sur leur état général de santé et leur bien-être.

Pour consolider les services ambulanciers à travers toutes les régions

Nous investirons plusieurs millions de dollars afin de soutenir la consolidation des services pré hospitaliers d'urgence dans toutes les régions du Québec. Selon la région, cela pourra se traduire par l'ajout de véhicule et l'ajout ou la modification des horaires de travail.

Nous mettrons également en place un service ambulancier hélicoptéré, grâce à un investissement important, afin d'offrir dans les meilleurs délais et avec une plus grande efficacité les soins d'urgence que requièrent certains patients.

Pour accentuer le virage vers la télésanté

La télésanté permet aux patients de recevoir des services hautement spécialisés sans avoir à se déplacer dans les grands centres hospitaliers. Ainsi, nous pourrions effectuer plus d'interventions, plus de consultations et de meilleurs suivis tout en assurant que l'expertise de pointe soit accessible à tous les Québécois. Nous pourrions également développer un réseau de télésanté à domicile ce qui permettra d'offrir aux patients une meilleure prise en charge.

Pour ce faire, nous investirons pour l'implantation de nouveaux projets. Mentionnons qu'à terme, l'instauration de la télésanté au Québec permettra d'optimiser le réseau de telle manière que les économies dégagées compenseront largement l'investissement initial.

Pour comparer les listes d'attente des médecins spécialistes

Nous créerons un portail web où les Québécois pourront constater et comparer les délais d'attente entre chaque médecin spécialiste avant d'accéder à une intervention. Cette mesure fera en sorte de mieux informer les Québécois et leur offrira la possibilité, à ceux qui le souhaitent, de choisir un spécialiste ayant des délais d'attente plus courts.

Pour soutenir davantage les malades chroniques

Un gouvernement libéral soutiendra davantage les malades chroniques, en mettant en place un modèle qui confiera aux infirmières et infirmiers la coordination des soins qui doivent être prodigués par les différents professionnels de la santé.

Pour appuyer les infirmières et infirmiers dans cette tâche, nous soutiendrons le développement d'initiatives et de protocoles cliniques pouvant améliorer la gestion des maladies chroniques.

Afin d'assurer une prise en charge plus complète, nous mettrons en place un modèle de suivi des malades chroniques dans la communauté basé sur des appels à domicile. Puisque certains patients ne peuvent compter sur le soutien et l'encadrement de leur entourage, le suivi des malades chroniques dans la communauté permettra de s'assurer que le patient respecte bien le plan de traitement, que la médication est correctement utilisée et que toute dégradation dans l'état de santé soit signalée sans délai.

Pour améliorer le milieu de vie des aînés vivant en CHSLD

Notre gouvernement a grandement amélioré la qualité de vie de nos aînés avec la Politique Vivre et Vieillir ensemble et la mise en œuvre d'un plan de services intégrés. Nous ferons davantage, notamment pour les personnes en perte d'autonomie.

Nous investirons dans la rénovation des centres d'hébergement en soins de longue durée (CHSLD) partout dans la province afin de favoriser des milieux de vie plus agréables, plus conviviaux et plus sécuritaires pour nos aînés.

Pour accélérer le déploiement des ressources intermédiaires

Les personnes en perte d'autonomie souhaitent demeurer à leur domicile le plus longtemps possible. Toutefois, lorsque cela n'est plus possible, les ressources intermédiaires offrent un milieu de vie qui correspond au niveau d'autonomie des patients, tout en assurant un soutien médical indispensable. C'est pourquoi nous souhaitons ajouter des places additionnelles en ressources intermédiaires pour les personnes en perte d'autonomie.

08

POUR UNE ÉCONOMIE VERTE

L'émergence d'une conscience environnementale est probablement l'une des plus importantes transformations de nos sociétés depuis les 20 dernières années.

C'est tout notre rapport à l'économie, à la consommation, aux transports, à nos ressources qui s'en trouve transformé.

Depuis 2003, le gouvernement a été au diapason des citoyens en enclenchant un véritable repositionnement du Québec qui apparaît aujourd'hui comme un leader nord-américain du développement durable et de la lutte aux changements climatiques.

Nos réalisations en ce domaine sont nombreuses. Nous avons notamment :

- ▶ Adopté une Loi sur le développement durable, amendant même la Charte des droits et libertés de la personne pour garantir le droit de vivre dans un environnement sain;
- ▶ Adopté un 1^{er} plan de lutte aux changements climatiques salué comme l'un des meilleurs au monde;
- ▶ Adopté un 2^e plan de lutte aux changements climatiques nous menant à notre objectif de réduction de 20% d'ici 2020 pour un budget total de 2,7 milliards de dollars;
- ▶ Mis en œuvre un plan de développement des énergies propres et renouvelables qui fera du Québec une puissance nord-américaine;
- ▶ Annoncé le développement de la filière de la biométhanisation dans les municipalités;
- ▶ Institué les normes antipollution les plus sévères pour les véhicules automobiles (normes californiennes) et renforcé celles pour les véhicules lourds;
- ▶ Lancé un plan de développement des transports en commun qui a entraîné une croissance de l'offre de service de 19% dans la seule période 2006-2009;
- ▶ Lancé un plan en faveur de la transition vers les véhicules électriques et l'électrification de nos transports publics;
- ▶ Annoncé le lancement à l'automne prochain de la nouvelle politique de mobilité durable.

Enfin, nous avons adhéré au regroupement d'États et provinces que l'on appelle le *Western Climate Initiative* (WCI) aux côtés de la Californie, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Ce regroupement s'est engagé dans la mise en place d'un ambitieux marché du carbone. Cet outil est reconnu comme étant l'un des outils économiques les plus efficaces et les moins coûteux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Notre adhésion à ce marché permettra de développer de nouvelles filières au Québec et de permettre à nos industries d'être à l'avant-garde de la nouvelle économie verte.

Nous poursuivrons dans cette même direction pour consolider le leadership du Québec dans le développement durable.

Pour encourager la rénovation verte des résidences

Nous introduisons une aide financière pour encourager les familles à réaliser des travaux de rénovation de leur résidence qui ont un impact positif sur l'environnement. Cette nouvelle mesure fiscale permettra aux propriétaires qui font de tels travaux d'obtenir un crédit d'impôt correspondant à près de 20% des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 3 000 \$.

En plus de favoriser la croissance économique du Québec, ce programme permettra d'encourager les rénovations ayant un impact positif sur l'environnement et améliorera le bilan énergétique de 35 000 résidences. La rénovation verte consiste en des travaux permettant de réparer, d'entretenir et d'améliorer une habitation afin d'accroître l'efficacité énergétique et d'améliorer le bilan environnemental, par exemple en isolant la toiture ou en changeant les fenêtres. Pour être admissibles à ce programme, les travaux de rénovation devront être réalisés par un entrepreneur reconnu et la résidence devra être occupée par le propriétaire comme lieu principal et habituel.

Pour accélérer le déploiement du réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques

D'ici 2017, nous ferons en sorte que 2 000 bornes, dont au minimum 1 000 en milieu de travail, soient mise en service pour les citoyens de la grande région de Montréal, puis à Québec ainsi que dans les régions à plus forte densité de population.

09

POUR RESTER MAÎTRES DE NOS CHOIX

La crise économique et financière de 2008 a clairement démontré l'importance de gérer sainement les finances publiques afin que les générations présentes et futures demeurent maîtres de leurs choix.

Par une gestion prévoyante et serrée des dépenses budgétaires, nous avons protégé nos finances publiques lors de la crise sans compromettre les missions fondamentales de l'État, notamment en matière de santé et d'éducation.

Notre déficit budgétaire pour l'exercice financier 2012-2013 représente 0,4 % du PIB. Notre plan de retour à l'équilibre budgétaire prévoit l'élimination du déficit dès 2013-2014, soit trois ans plus rapidement que l'Ontario.

Notre gestion responsable des finances publiques, notre plan de retour à l'équilibre budgétaire et notre détermination à réduire le poids de la dette ont été salués par les agences de notation qui ont confirmé la cote de crédit du Québec.

Pour accélérer le remboursement de la dette

Nous accélérerons les versements au Fonds des générations en y consacrant 100 % des revenus provenant des redevances minières, gazières et pétrolières nettes de l'impact de la baisse de la péréquation au Fonds des générations. Cela s'ajoute à nos autres mesures de réduction de la dette.

De plus, en cas de surplus budgétaires, notre priorité sera de verser les excédents au Fonds des générations pour accélérer la réduction du poids de la dette publique. Les versements au Fonds des générations permettront de réduire le poids de la dette brute, qui passera de 55 % du PIB à 45 % du PIB en 2025.

Pour resserrer les règles quand on fait affaire avec le gouvernement

Dès la rentrée parlementaire, nous déposerons un projet de loi visant à bloquer automatiquement l'accès aux contrats publics aux entrepreneurs en construction, dès que ceux-ci feront l'objet d'une accusation pour infraction criminelle grave ou pour fraude. Le projet de loi proposera des modifications afin que :

- ▶ Tout entrepreneur accusé d'une infraction criminelle grave ou de fraude ne pourra plus avoir le privilège de soumissionner sur des contrats du gouvernement liés à la construction;
- ▶ Toute entreprise ayant un lien avec un dirigeant ou un actionnaire avec une participation, même minimale, dans celle-ci et qui est accusé d'infraction criminelle grave ou de fraude perdra le privilège de soumissionner sur des contrats du gouvernement liés à la construction;
- ▶ Toute personne ou toute entreprise qui est en processus pour obtenir une licence et qui est accusée d'une infraction criminelle grave ou de fraude verra le traitement de sa demande suspendu;
- ▶ Tout dirigeant ou actionnaire d'une entreprise qui est reconnu coupable d'infraction criminelle grave ou de fraude perdra le droit de soumissionner sur des contrats publics;

- ▶ Nous ajouterons des actes criminels supplémentaires à la liste des infractions prévues à la loi 35 tels la corruption, l'abus de confiance, l'extorsion et le complot;
- ▶ Les pouvoirs d'enquête de la Régie du bâtiment du Québec seront élargis notamment pour mieux alimenter l'UPAC.

Les mesures annoncées sensibiliseront la population, les dirigeants et les partenaires d'une entreprise à la nécessité d'effectuer des vérifications avant de s'associer ou de faire affaire avec un individu ou une entreprise.

Cadre financier : l'équilibre budgétaire dès 2013-2014

La rigueur budgétaire et l'incertitude mondiale sont des éléments qu'on ne peut se permettre d'ignorer dans l'élaboration de notre plateforme et de notre cadre financier. L'ignorer serait irresponsable envers les Québécois.

Notre cadre financier est entièrement basé sur le cadre financier du budget 2012-2013. Nos engagements sont ciblés et les coûts ont été établis dans le respect de l'atteinte de l'équilibre budgétaire dès 2013-2014.

Nous prenons donc les mêmes estimations pour la croissance économique, pour le niveau de revenus et pour le niveau de dépenses.

Le cadre financier présenté dans les budgets du Québec prend toujours en compte une « marge de manœuvre pour de nouvelles initiatives du budget ». L'impact annuel à terme de cette marge de manœuvre est de plus de 300M\$ dans les deux derniers budgets. L'effet cumulatif au bout de cinq ans est donc de 1,5 milliards.

Nos engagements électoraux totalisent 1,073 G\$ pour une pleine année à terme. Nous y ajoutons les 150 M\$ de redevances minières que nous nous engageons à verser au Fonds des générations pour rembourser la dette pour un total de 1,223 G\$.

Nous réaliserons nos engagements graduellement sur les 5 années de notre mandat au rythme d'environ 245 M\$ par année.

En 2014-2015 nous baisserons le niveau de dépenses de 3,0 % (prévu au budget 2012-2013) à 2% ce qui dégagera une marge de plus de 600 millions de dollars annuellement. Nous y arriverons en continuant les efforts de contrôle des dépenses. Les ministères et organismes et les sociétés d'État devront notamment poursuivre les resserrements de leurs dépenses administratives et les nouvelles initiatives seront limitées et la pertinence des programmes sera régulièrement évaluée.

Le Plan de retour à l'équilibre budgétaire a permis d'instaurer un contrôle durable des dépenses publiques. Nous avons réussi à ralentir considérablement la croissance des dépenses de programmes passant d'un rythme de 5,6% de 2006-2007 à 2009-2010 à un rythme de 2,2% de 2010-2011 à 2013-2014. Nous poursuivrons notre gestion responsable des dépenses publiques avec une stricte discipline budgétaire tout en protégeant les services.

Les investissements en infrastructures seront inclus dans le plan québécois des infrastructures.

Cette gestion équilibrée et responsable permettra de dégager les sommes nécessaires au maintien de l'équilibre budgétaire et au financement des mesures proposées dans la plateforme électorale.

Impact financier des engagements électoraux à l'année 5

MESURES BUDGÉTAIRES

ENGAGEMENTS	IMPACT FINANCIER (M\$)	FINANCEMENT
Embauche et intégration des travailleurs expérimentés	-	Budget 2012-13
Bonification de la prime au travail pour les personnes seules	20	
Grille sélection immigrants	-	Budget du MICC
Parcours systématiques pour les jeunes	22,8	
CPE en entreprises	20	
100 \$ d'aide à la rentrée scolaire	45	
Bonification de l'aide aux devoirs	20	
Gestion des listes d'accès en chirurgie	-	Budget du MSSS
Prise en charge des maladies chroniques ou des grands utilisateurs	47	
Élargissement de l'admissibilité de la couverture dentaire	58	
Adéquation formation-emplois	10	
Réseau universitaire Plan Nord	3	
Augmentation des effectifs de prospection d'investissements étrangers	5	
Cours entrepreneuriat	-	Budget du MELS
Bénévolat	-	Budget du MELS
Legs - 375 ^e de fondation de Montréal (15 M\$ festivités)	15	
Fonds de développement économique de Montréal	10	
Taxis verts	7	
Bornes de recharge pour véhicule électriques	-	Financé par les partenaires
Annonces à venir	376	M\$
Total	659	M\$

MESURES FISCALES

ENGAGEMENTS	IMPACT FINANCIER (M\$)	FINANCEMENT
Crédit d'impôt pour travailleurs expérimentés	120	
Réduction de la taxe masse salariale lors de l'emploi de 65 ans et +	-	Budget 2012-13
Crédit d'impôt à la rénovation « verte »	50	
Épargne Plan Nord	10	
Transfert familial d'entreprises	60	
Annonces à venir	56	M\$
Total	296	M\$

MESURES FINANCIÉES PAR LE SERVICE DE LA DETTE

ENGAGEMENTS	IMPACT FINANCIER (M\$)	FINANCEMENT
Siège sociaux: Fonds Ambitions Québec (500 M\$)	25	
Québec: Infrastructures (295 M\$)	20,65	
Pôle logistique Vaudreuil-Soulanges (500 M\$)	35	
Legs - 375 ^e de fondation de Montréal (40 M\$ infrastructures)	2,80	
Rénovation des stations du métro (325 M\$)	22,75	
Ajout de voies réservées (35 M\$)	2,45	
Annonces à venir	10	M\$
Total	119	M\$

MESURES ADDITIONNELLES POUR LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

ENGAGEMENTS	IMPACT FINANCIER (M\$)	FINANCEMENT
100 % redevances minières, gazières et pétrolières pour réduction dette	150	
100 % Surplus budgétaires pour réduire le poids de la dette	-	
Total	150	M\$
Cadre financier plateforme du PLQ #QC2012	1 223	M\$

POUR
le Québec



MONTRÉAL

7240, rue Waverly
Montréal (Québec) H2R 2Y8
Téléphone : 514 288-4364 Sans frais : 1 800 361-1047
Télécopieur : 514 288-9455

QUÉBEC

1535, chemin Sainte-Foy, suite 120
Québec (Québec) G1S 2P1
Téléphone : 418 688-8910 Sans frais : 1 800 463-4575
Télécopieur : 418 688-1416

